

L'Éclairéneur

PS

BUREAU DÉPÔT : 7830 Silly | ÉDITEUR RESPONSABLE : Yves Van de Vloet 30 rue de Silly 7830 THORICOURT - 6^{ème} année - N° 13 - Avril 2010

EDITORIAL

En ce début de seconde moitié de mandature qui nous conduira aux élections communales de 2012, le groupe socialiste entend réaffirmer ses priorités :

MENER UNE LARGE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU FUTUR SCHÉMA DE STRUCTURE

Ce plan, essentiel pour l'avenir de Silly, sera présenté à la population lors de deux réunions, les 21 et 28 avril prochains. Vous êtes conviés à prendre connaissance de la première phase d'enquête au cours de laquelle vous sera présentée une photographie de la situation existante à Silly : sa population, son habitat, ses voies de communication. C'est au cours d'une seconde phase que vous serez associés à définir le Silly que vous souhaitez. À cette occasion, vous pourrez faire part de vos remarques et suggestions.

FAIRE DE SILLY UNE COMMUNE SOLIDAIRE

La crise du libéralisme économique a provoqué une situation dont nous sentons également les effets dans notre commune. Certains de nos concitoyens sont confrontés au chômage, au surendettement lié à la perte de leur emploi. Des petites et moyennes entreprises ont été contraintes de déposer leur bilan. Les élus PS ont défendu le devoir de solidarité. Ainsi, le CPAS se voit attribuer pour 2010 une dotation globale de 545.000 euros qui, cumulée aux moyens fédéraux et régionaux, permettra d'aider financièrement les plus démunis et d'offrir aux plus précarisés un logement décent.

DÉVELOPPER DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ

L'organisation efficace des services communaux devra se poursuivre. Les besoins des agents communaux devront être mieux pris en considération. Le personnel devra être formé régulièrement et disposer d'outils performants, plus particulièrement sur le plan informatique.

ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT

Nous poursuivrons nos efforts pour que les initiatives favorisant la pratique du sport pour tous soient développées sur toute l'entité et que la nouvelle salle omnisports puisse accueillir les sportifs de tous âges.

Cette seconde partie de la mandature communale sera menée par les élus socialistes et leurs représentants partout où ils sont présents dans les différentes instances communales avec détermination, respect des engagements et souci de l'intérêt général.

Pour le groupe socialiste, il s'agit de réaffirmer le rôle d'une commune solidaire, défendant un projet pour Silly attentif à l'emploi, au droit à l'habitat, aux équilibres environnementaux. Cela passe aussi par une gouvernance locale efficace, un personnel communal à l'écoute et motivé.

Yves Van de Vloet
Président de l'USC de Silly



Le CDH, tout en revendiquant de voir l'Agence locale pour l'Emploi relever le défi de l'insertion professionnelle s'est rallié à la position du MR et des représentants patronaux pour s'opposer à l'élargissement des activités de l'ALE aux titres services. Le même CDH sera le seul parti politique au sein du Conseil du CPAS à s'abstenir sur la motion relative à l'exclusion des chômeurs proposée par l'Union des Villes et Communes qui met en évidence la conséquence de ces exclusions sur les finances des CPAS, obligés de prendre le relais de l'ONEM.

En 2010, 3.435.608 euros seront affectés à des investissements à Silly, dont 1.350.211 euros proviennent de subsides de la Région wallonne. 1.700.000 euros seront consacrés au hall omnisports à Bassilly, le solde servira notamment au financement des travaux d'aménagement de la bibliothèque, de l'école de Thoricourt et de la réfection de l'église d'Hellebecq.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAV

C'EST QUOI ?

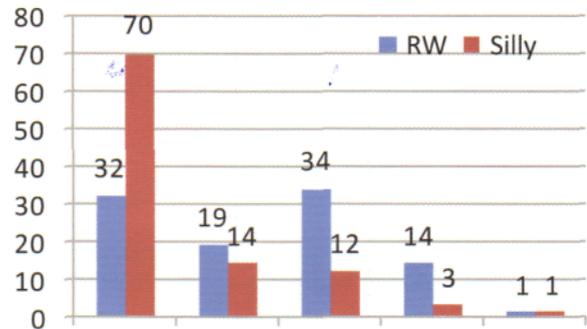
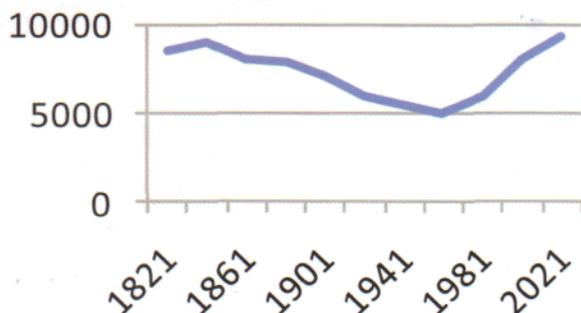
SCHÉMA DE STRUCTURE ?

Le Schéma de Structure Communal (SSC) est avant tout un outil qui est défini dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Énergie et qui s'applique au territoire d'une commune. Pour gérer efficacement et durablement Silly, la majorité a besoin d'une vision globale du territoire communal. Une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, géographes, démographes,...) a été chargée de la réalisation de ce schéma de structure afin d'avoir un aperçu le plus transversal possible de la situation. Cette première phase de l'étude qui vient de se terminer aborde les aspects suivants :

- les contextes : géographique, historique et institutionnel ;
- les tendances d'évolution : population, logement, emploi, marché immobilier ;
- le diagnostic territorial : occupation du sol, type de bâti, patrimoine, réseaux techniques (eau, gaz,...) ;
- l'environnement : ressources naturelles, risques naturels, paysages,... ;
- les moyens de communications : routes, bus, SNCB, piétons, cyclistes ;
- la situation juridique : plan de secteur, lotissements, remembrements, Natura 2000, monuments classés,...

Bref, vous le voyez, l'analyse est complexe et détaillée, car il est primordial de savoir où l'on est pour savoir où l'on va ! Quelques exemples vous sont donnés ci contre.

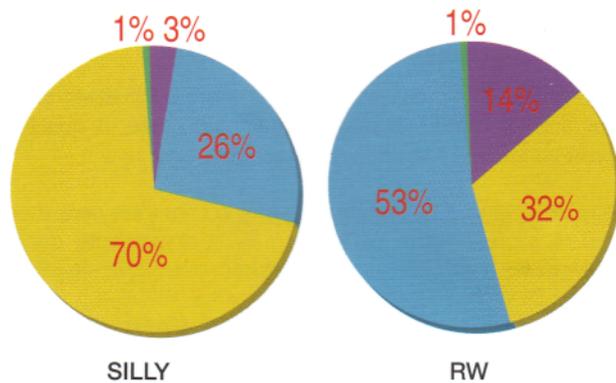
La deuxième phase de l'élaboration du schéma de structure est probablement la plus intéressante et la plus passionnante. À partir de la situation existante et de son expertise, le bureau d'études va maintenant soumettre au collège communal différentes options d'orientation d'aménagement du territoire. Soyons clair et coupons tout de suite les ailes au canard : un schéma de structure ne permet généralement pas de changer les affectations prévues au plan de secteur ! Cela veut dire que, sauf cas exceptionnel (par exemple par un processus de compensation), les terrains situés en zone agricole, d'habitat ou d'habitat à caractère rural, pour ne citer que ces trois là, restent affectés à leur destination initiale.



LE SSC, ET APRÈS ?

D'autres procédures se déroulent après l'élaboration du Schéma de Structure Communal ou en parallèle. Ainsi, un système d'information géographique (SIG) est mis en place. Il serait ridicule et inefficace de perdre toutes les données récoltées au cours de la phase de diagnostic du SCC. C'est pourquoi j'ai proposé au Collège d'exploiter au maximum le travail effectué par le bureau d'études. Le programme informatique mis en œuvre permettra de bénéficier de manière optimale des cartes élaborées au cours des derniers mois tant au niveau du service de l'Urbanisme que du service des Travaux. Un prolongement du SSC sera le règlement communal d'urbanisme (RCU) qui définira, zone par zone, les prescriptions urbanistiques à suivre pour avoir un développement harmonieux du bâti.

EXEMPLES



**PRÉSENTATION
DE L'ÉTUDE DE L' ECDD**

Le mercredi 21 avril à 19h30 Maison de Normandie, Place communale à Silly pour les villages de Silly, Bassilly, Hellebecq, Fouleng et Gondregnies

Le mercredi 28 avril à 19h30 Ecole Communale de Hoves, La Clergerie, 81 pour les villages de Hoves, Graty et Thoricourt.

DIR SUR LE SCHÉMA DE STRUCTURE !

POPULATION

Avec un pic culminant à environ 9000 habitants vers 1845, la population n'a pas cessé de décroître jusqu'en 1975 (5000 habitants). Depuis, la courbe est fortement croissante. Nous sommes actuellement 8000 et devrions être aux alentours de 9300 en 2025. Entre 2000 et 2004, le solde migratoire positif provient essentiellement de Bruxelles (63%) et de Flandre (35%).

MÉNAGES

32% des ménages sont des couples avec enfants et 20%, sans enfants. Les isolés constituent 21% des foyers et les ménages monoparentaux contiennent 9% du total.

TYPE DE LOGEMENT

Silly compte 70% de maisons isolées (contre 32% en Région wallonne), 26% de maisons jumelées ou mitoyennes (contre 53% en RW) et 3% d'appartements et studios (contre 14%).

OCCUPATION DU SOL

80% du sol est occupé par l'activité agricole (cultures et pâtures). La forêt occupe 8% du territoire et les terrains résidentiels, 5%.



RÉSERVE FONCIÈRE

La réserve foncière totale (c. à d. des terrains à bâtir pas encore bâtis) est de 105 ha (dont 30 ha à Bassilly, 25 ha à Silly et 14 ha à Hellebecq).



ENTITÉS PAYSAGÈRES

L'étude fait apparaître quatre zones paysagères au sein de Silly.

- Silly Saint Marcoult Mauvinage ;
- Bassilly Hellebecq ;
- Gondregnies Fouleng Thoricourt ;
- Hoves Graty.



UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATIF

La législation prévoit deux éléments de consultation de la population. Premièrement, le dossier du SSC est suivi par la commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité. Cette commission est composée pour un quart de représentants du conseil communal (majorité et opposition) et pour trois quarts de représentants de différents secteurs de la population, désignés après un large appel public. Deuxièmement, une enquête publique clôturera l'élaboration du schéma de structure, une fois les options d'aménagement arrêtées. Outre ces deux éléments de consultation de la population, il nous a semblé opportun de prévoir des réunions d'informations complémentaires par rapport au minimum légal. Je vous invite donc à participer aux réunions prévues les 21 et 28 avril.



Pascal TIELEMANS
**Président de la Commission
Urbanisme, Aménagement du
Territoire et Environnement**

VOS ÉCHEVINS :

Christiane Moerman / Silly

Tél. : 068 56 88 73 christiane_moerman@hotmail.com

Paul Dumont / Bassilly

Tél. : 068 56 83 79

VOS CONSEILLERS COMMUNAUX :

Roger Degand / Hellebecq

Tél. : 068 55 12 35 roger.degand@skynet.be

Thierry Paduart / Thoricourt

Tél. : 067 45 89 89 thierry.paduart@skynet.be

Pascal Tielemans / Hoves

Tél. : 02 395 85 57 tielemans.ps.silly@skynet.be

VOS CONSEILLERS CPAS :

Yves Van de Vloet / Thoricourt

Tél. : 068 45 60 42 yvesvandevloet@hotmail.fr

Monique Urbain / Gondregnies

Tél. : 068 55 26 33 urbainmonique@hotmail.com

Bernard Delhovren / Bassilly

Tél. : 068 56 84 79 bernard.delhovren@skynet.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI :

Mylène Laurant / Thoricourt

Tél. : 068 45 60 42 mylenelaurant@hotmail.com

Bernard Delhovren / Bassilly

Tél. : 068 56 84 79 bernard.delhovren@skynet.be

À LA PRÉSIDENTIE ET À LA VICE PRÉSIDENTIE
DU PS SILLIEN :**Yves Van de Vloet** / Thoricourt

Tél. : 068 45 60 42 yvesvandevloet@hotmail.fr

Jean-Claude Deschuyteneer / Bassilly

Tél. : 068 57 09 46 jc.deschuyteneer@skynet.be

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT WALLON

du 29 janvier 2009 accordant une réduction temporaire de 0,40€ par heure aux bénéficiaires de l'aide à la vie quotidienne fournie par les services agréés d'aide aux Familles et aux Personnes Agées.

Les Socialistes ont été particulièrement attentifs à l'évolution de ce dossier. Ils sont ainsi très heureux de vous annoncer que le CPAS de Silly va procéder tout prochainement au remboursement des 0,40 € par heure prestée en 2009 par son service d'Aides Familiales à domicile. Cette mesure « anti crise » décidée par le Gouvernement Wallon s'applique en effet à toute prestation réalisée depuis le 1^{er} janvier 2009. Le remboursement concerne toutes les factures où cette déduction n'a pas été appliquée. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès des mandataires socialistes du Conseil de l'Action Sociale du CPAS.

ACTIVITÉS PAC ET PAC SENIORS

- MARDI 18 MAI, découverte de la région de Mons
- MARDI 20 JUILLET, voyage (lieu à déterminer)
- DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Dépistage du diabète de 9h30 à 12h

Maison Normandie, Place Communale à Silly

Collaboration Amis du Diabète

- JEUDI 16 SEPTEMBRE Conférence

« Les nouveaux visages du créationnisme »
avec le Professeur Dr ANDRE.



PS CRÉATEUR
DE PROGRÈS
DEPUIS 125 ANS

<http://users.belgacom.net/ps.silly>

INVITATION

à la Fête du
samedi 1^{er} mai
Grand Goûter



BIENVENUE À TOUS LES PENSIONNÉS !

Organisée par l'USC de Silly et les Pensionnés Socialistes
Ambiance Musicale avec Francis MORTIER du Groupe HORIZON
Accueil des participant(e)s dès 15h

Avec la participation d'Olga ZRIHEN, Sénatrice, Présidente de la Fédération
de Fabienne CAPOT, Députée Provinciale
de Marc de Saint-Moulin, Député Régional Wallon
de Colette BURGEON, Députée fédérale



Pour tout renseignement :

Yves Van de Vloet Tél. : 0475/67 18 41

Monique Urbain Tél. : 068/55 26 33

info.ps.silly@belgacom.net

Lieu :

Salle Herman Moreau

2, Rue de la Procession 7830 Silly (Bassilly)

Yves et toute l'équipe
du PS de Silly
(Echevins, conseillers
communaux, conseillers
du Cpas, membres de
l'USC seraient heureux
de vous retrouver lors du
Goûter du 1^{er} mai.